

Prunelle Thibault-Bédard, Avocate
2267, rue Aylwin
Montréal, QC, H1W 3C7
514-792-6138
prunelle@droitenvironnement.com



Le 19 octobre 2017

PAR COURRIEL/SDÉ

M. Pierre Méthé, Secrétaire par intérim
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bur. 255
Montréal, QC, H4Z 1A2

**DOSSIER : R-4011-2017 : Demande relative à l'établissement des tarifs
d'électricité de l'année tarifaire 2018-2019**


OBJET : Commentaires sur la lettre de la Régie du 13 octobre 2017

Bonjour M. Méthé,

Dans sa lettre du 13 octobre 2017, la Régie disait évaluer la possibilité de reporter au mois de février 2018 l'examen en audience des enjeux qui ne sont pas nécessaires à la détermination des revenus requis au 1^{er} avril 2018. Le RNCREQ souhaite par la présente réitérer son appui à cette proposition, en faveur de laquelle il s'était déjà prononcé dans sa lettre du 25 septembre 2017.

Le RNCREQ souhaite également profiter de l'occasion pour demander respectueusement à la Régie de permettre aux intervenants de présenter des DDR sur la preuve complémentaire qui sera déposée par HQ le 1^{er} novembre 2017. Le report de l'examen de ces enjeux à l'audience de février nous semble en effet faciliter un tel traitement de la preuve.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'accepter, cher M. Méthé, mes salutations distinguées.



Prunelle Thibault-Bédard

cc. Me Simon Turmel (par courriel seulement)